

De nouveaux permis d'exploration pétrolière en milieu marin

Dossier de la rédaction de H2o
January 2022

Quatre jours après la fin de la 26^e conférence climatique des Nations unies (COP26), les États-Unis ont vendu des dizaines de nouveaux permis d'exploration pétrolière dans le golfe du Mexique. Les projets qui en déclencheront pourraient mener à l'exploitation de différents gisements pendant encore des décennies. Selon les données publiées par le Bureau of Ocean Energy Management (BOEM), la vente aux enchères qui se tenait le 10 novembre a permis de vendre de nouveaux permis d'exploration totalisant 6 879 kilomètres carrés, ce qui a généré des revenus de près de 192 millions de dollars américains. Selon des évaluations préliminaires, les projets qui déclenchaient de cette mise aux enchères pourraient mener à l'exploitation de centaines de millions de barils de pétrole et de plusieurs milliards de pieds cubes de gaz naturel, et ce, au cours des 50 prochaines années. Quelque 33 entreprises ont participé aux enchères, dont Exxon, Shell, Equinor et Repsol. Fait à noter, la pétrolière BP, responsable de la pire marée noire de l'histoire américaine, a obtenu 46 permis sur les 47 pour lesquels elle avait tenté sa chance. Les permis qui ont été vendus concernent plusieurs zones du golfe du Mexique et des profondeurs très variables, dans certains cas des secteurs de plus de 3 000 mètres de profondeur.

Selon ce qu'a précisément le BOEM par voie de communiqué, les projets d'exploration qui en déclencheront devront être menés de façon à protéger les ressources biologiquement sensibles et à réduire les répercussions sur les espèces protégées. Joe Biden avait promis en campagne électorale de mettre un terme aux ventes de permis d'exploration sur les territoires de compétence fédérale, avant d'imposer un moratoire au début de 2021, le temps qu'une évaluation environnementale soit menée. Cette déclinaison a toutefois été contestée devant les tribunaux par 13 États qui estiment que Washington a ainsi outrepassé ses pouvoirs. En juin, un juge fédéral de Louisiane nommé par l'ancien président Donald Trump leur a donné la raison. C'est ce qui a ouvert la voie à la mise aux enchères de nouveaux permis dans cette région, qui compte déjà beaucoup de permis.

Alexandre Shields - Le Devoir